Votre dossier de projet d'ESP sur le territoire de Metz et environs est à retourner à la CPTS de Metz et environs.
Mail : anne.stemart@cpts-metz.fr – Tél. 03 72 510 399

ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS D'E.S.P.

Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
CPTS METZ & environs
Anne STEMART | Coordonnateur
32 rue Lothaire 57000 METZ
anne.stemart@cpts-metz.fr
Tél. 03 72 510 399
www.cpts-metz.fr

CPTS Communauté Professionnelle Territoriale de Santé METZ & environs
32 rue Lothaire - 57000 Metz
contact@cpts-metz.fr
03 72 51 03 99
wwww.cpts-metz.fr

PROJET E.S.P - CLIP
Equipe de Soins Primaires
de Coordination Libérale InterProfessionnelle
(Hors maison de santé et centre de santé)

DEMANDE DE FONDS D'INTERVENTION REGIONAL | F.I.R.

LETTRE D'INTENTION

FICHE D'IDENTITE

Date de création de l'association : .....

Adresse d'envoi : .....

Nom de l'équipe : .....

Lieu (Ville ou agglomération sur laquelle les professionnels de santé exercent) **:** .....

Contacts (Référents administratifs) **:**

Nom ..... **Tél.** ..... **E.Mail** .....

Nom ..... **Tél.** ..... **E.Mail** .....

Nom ..... **Tél.** ..... **E.Mail** .....

CPTS Communauté Professionnelle Territoriale de Santé METZ & environs
32 rue Lothaire - 57000 Metz
contact@cpts-metz.fr
03 72 51 03 99
wwww.cpts-metz.fr

OBJET : AMELIORATION APPORTEE DANS LA PRISE EN CHARGE DE LA PATIENTELE :

Les objectifs recherchés par le projet de santé de l'équipe :

- ☐ Amélioration du parcours du patient et de la prise en charge de sa pathologie
- ☐ Amélioration de la coordination entre professionnels
- ☐ Amélioration de la communication entre professionnels
- ☐ Améliorer la connaissance interprofessionnelle

Autre :

THEME(S) CHOISI(S) :

Exemples :
Thématique par pathologie *: ex maladie chronique : diabète, plaies chronique, maladie cardio- vasculaire...*
Thématique par profil de patient *: personnes âgées, handicap, patients fragiles, patients en sortie d'hôpital...*
Autres thématiques *: maintien à domicile, soins palliatifs, prévention, lutte des inégalités sociales de santé..*

ORGANISATION

- Perspectives d'évolution avérée vers une Maison de santé pluriprofessionnelle : OUI ☐ NON ☐
- Si oui, à quelle échéance ?
- Votre territoire est-il couvert par une CPTS : OUI [X] NON ☐
- Si oui, quel est le nom de la CPTS : **CPTS METZ ET ENVIRONS**

ECRITURE DU PROJET DE SANTE DE L'ESP

- L'ESP souhaite bénéficier de l'accompagnement d'un prestataire pour l'écriture du projet de santé et s'engage à mettre en œuvre des actions conformes au cahier des charges régional dont elle a pris connaissance. A ce titre elle demande à bénéficier d'une avance de trésorerie pour la mise en œuvre de son projet de santé en 2020 à hauteur de 9 000 €.

  Oui ☐ Non ☐

- **Ou**

- L'ESP rédige son projet de santé et s'engage à mettre en œuvre des actions conformes au cahier des charges régional dont elle a pris connaissance. A ce titre elle demande à bénéficier d'une avance de trésorerie pour la mise en œuvre de son projet de santé en 2020 à hauteur de 10 000 €.

  Oui ☐ Non ☐

CPTS Communauté Professionnelle Territoriale de Santé METZ & environs
32 rue Lothaire - 57000 Metz
contact@cpts-metz.fr
03 72 51 03 99
wwww.cpts-metz.fr

PROJET E.S.P - CLIP
Equipe de Soins Primaires
de Coordination Libérale InterProfessionnelle
(Hors maison de santé et centre de santé)

MEMBRES DE L'EQUIPE

Nom	Prénom	Profession	Adresse d'exercice	Téléphone	Email	Numéro professionnel (RPPS, Finess ou Adeli)	A participé à l'écriture du projet de santé* *(mettre une croix)*

Identifier les professionnels de santé membre de l'équipe de soins primaires. Seuls les professionnels de santé définis selon le code de santé publique peuvent faire partie de l'ESP-CLIP.
Les professionnels identifiés comme membres pourront bénéficier d'accompagnement financier et méthodologique pour les actions menées.
Les professionnels salariés (IDE Asalée) peuvent aussi être membre mais sans indemnisation.

**Noter oui ou non si les professionnels ont participé entièrement à l'écriture de ce projet de santé, seuls les professionnels ayant écrits le projet seront indemnisés pour cela (rémunération équivalent à 10h de réunion pour les rencontres et la rédaction du document et des outils).*